



**SUIVI ET
ÉVALUATION**

ALNAP

Revue des critères de l'OCDE CAD pour l'évaluation de l'action humanitaire

RÉCAPITULATIF

TABLE DES MATIÈRES

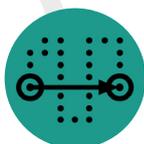
ÉVALUATION DES CRITÈRES DE L'OCDE CAD DANS L'ACTION HUMANITAIRE :
QUE SAVONS-NOUS ? 2



EFFICACITÉ 4



PERTINENCE / ADÉQUATION 5



EFFICIENCE 6



IMPACT 7



COUVERTURE 8



COHÉRENCE 9



INTERDÉPENDANCE ET DURABILITÉ 10



CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES
ET THÈMES TRANSVERSAUX 11

CONCLUSION 14

BIBLIOGRAPHIE 15

ÉVALUATION DES CRITÈRES DE L'OCDE CAD DANS L'ACTION HUMANITAIRE : QUE SAVONS-NOUS ?

Quels sont les principaux défis et difficultés liés à l'application des critères de l'OCDE CAD dans les évaluations de l'action humanitaire ?

Quels enseignements pouvons-nous tirer en examinant ces défis et comment pouvons-nous les utiliser pour améliorer les orientations existantes ?

Ce sont ces questionnements qui ont guidé les récentes recherches d'ALNAP, et dont les résultats figurent dans ce récapitulatif. ALNAP a produit les orientations les plus largement consultées concernant les critères de l'OCDE CAD et leur utilisation dans les évaluations humanitaires. Néanmoins, ces orientations ont aujourd'hui plus de 15 ans et doivent faire l'objet d'une mise à jour. Dans le cadre de cette mise à jour, ALNAP a commandité une étude visant à recueillir et analyser les points de vue provenant de la littérature afin de contribuer au processus de consultation. L'objectif est de rassembler des éléments de preuve afin d'aider à rédiger les nouvelles orientations d'ALNAP sur l'utilisation des critères d'évaluation dans les contextes humanitaires.

Ce récapitulatif souligne les messages clés du document de recherche principal, disponible [ici](#). Il comprend un résumé de chacun des sept critères d'évaluation de l'OCDE CAD tels que définis dans le guide d'ALNAP de 2006. La dernière section examine les thèmes transversaux et les critères supplémentaires potentiels. Chacune des sections comprend des définitions et un résumé des enjeux clés, suivis de questions à approfondir.

Contexte

En 2006, ALNAP a publié [Evaluating humanitarian action using the OECD DAC Criteria, an ALNAP guide for humanitarian agencies](#), (Évaluer l'action humanitaire à l'aide des critères de l'OCDE CAD, guide ALNAP pour les agences humanitaires). Les critères d'évaluation de l'OCDE CAD sont les principaux critères d'évaluation de l'aide au développement et de l'aide humanitaire (Kennedy-Chouane 2020, Picciotto 2013, cité dans Patton 2020). Les six critères, qui ont été mis à jour en 2019, sont les suivants : **efficacité, pertinence, efficience, impact, durabilité et cohérence**. Le guide 2006 d'ALNAP interprète les critères d'application dans l'action humanitaire comme suivant : **efficacité, adéquation/pertinence, efficience, impact, couverture, cohérence et interdépendance**.

Points forts

Les critères d'évaluation de l'OCDE CAD sont largement appliqués, et bien au-delà des attentes initiales (Lundgren 2017). L'application de ces critères présente des avantages considérables. Cela facilite en effet la synthèse des évaluations, permet d'identifier les faiblesses communes au sein de l'action humanitaire et permet aux évaluateurs du monde entier de collaborer plus facilement (ALNAP 2016). Lundgren (2017) observe que les critères sont relativement faciles à comprendre et à utiliser, et qu'ils traitent des principales problématiques dont il faut tenir compte lors de l'évaluation de la performance d'une intervention.

Problématiques liées à l'application des critères de l'OCDE CAD dans un cadre d'action humanitaire

Ces critères populaires et largement appliqués ont, de toute évidence, fait l'objet de critiques. Notamment au sujet de l'incapacité à évaluer le changement transformationnel (Patton 2020 ; Ofir 2017) et le manque d'attention accordé aux questions de genre, d'équité ou de droits de l'homme (OCDE CAD 2018). Les autres problématiques communément identifiées vis à vis de ces critères sont les suivantes :

- L'importance de la **positionnalité de l'évaluateur**, savoir de quel point de vue les questions d'évaluation sont définies et qui conduit l'évaluation. Le point de vue de celui qui définit ce qui est considéré comme efficace et comment la performance d'une intervention est mesurée a vraisemblablement un impact significatif sur les résultats. Cela rejoint les appels à la **décolonisation de l'évaluation**. Chilisa et Mertens (2021) constatent que l'évaluation est dominée par la culture et les approches occidentales, ce qui renforce des relations de pouvoir biaisées (2021:242). Ofir (2017) applique directement ce principe aux critères de l'OCDE CAD, en soulignant que l'importance de la culture et des différences culturelles n'est pas suffisamment prise en compte (Ofir 2017).
- D'autres ont suggéré que davantage d'orientations sont nécessaires afin d'**améliorer la standardisation des évaluations** (Darcy et Dillon 2020), **tout en maintenant une certaine flexibilité** dans leur application (DEval 2018).
- Un autre défi majeur réside dans **l'utilité et l'application variables des critères**, qui dépendent des types de programme, des organisations et des objectifs de l'évaluation.

L'une des questions fondamentales concernant les futures recommandations humanitaires est **d'établir dans quelle mesure celles-ci doivent s'aligner sur les recommandations de l'OCDE CAD** (et sur la révision apportée à ces critères par l'OCDE en 2019).

Méthodologie

La recherche dont est tiré ce récapitulatif repose principalement sur l'examen et l'analyse de 155 documents, dont 43 documents d'orientation pour l'évaluation humanitaire, 53 articles issus de la littérature académique et grise et 59 évaluations humanitaires. Cette démarche a été complétée par la participation d'un groupe consultatif mis en place par ALNAP avec des processus formels de retour d'information. Le document complet compare chaque critère ainsi que les thèmes transversaux sur l'étendue des recommandations et des normes sectorielles publiées par ALNAP, l'OCDE CAD, l'IASC et la Norme humanitaire fondamentale. Il met en évidence les problématiques majeures identifiées dans la littérature et analyse les recommandations et les évaluations organisationnelles afin de fournir un aperçu de l'application actuelle de chaque critère. Il précise également les questions clés à approfondir.

La portée de la méthodologie est limitée par le manque de littérature spécifique aux questions de recherche pour chaque critère, et par le temps nécessaire pour effectuer des analyses ciblées. Le document ne reflète pas les opinions actuelles ou non écrites d'évaluateurs. Celles-ci seront prises en compte lors de la prochaine phase du processus de consultation d'ALNAP.



EFFICACITÉ

LE CRITÈRE DE L'OCDE CAD LE PLUS UTILISÉ

Définitions

Guide ALNAP 2006	Critères OCDE CAD 2019
Efficacité : Proportion selon laquelle une activité atteint son objectif, ou dans quelle mesure cela pourrait arriver étant donné les résultats. Le critère de l'efficacité comporte implicitement celui de l'opportunité.	Efficacité : L'intervention atteint-elle ses objectifs ? Mesure selon laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre différents groupes.

Principales problématiques et questions soulevées

L'**efficacité** est le critère d'évaluation de l'OCDE CAD le plus appliqué. L'efficacité est généralement définie en termes de réalisation des objectifs. La définition de ce qu'est un objectif et la manière de les mesurer au mieux dans des contextes humanitaires comportent des difficultés. ALNAP (2006) définit les « objectifs » comme étant des « intermédiaires entre les extrants et les résultats » (p. 51). Darcy et Dillon (2020) affirment que les objectifs doivent être définis en termes de changement externe au projet ou à l'action.

En matière d'orientations organisationnelles en évaluation, la terminologie utilisée varie considérablement quant à la description du niveau des objectifs devant être évalués, et comprend : les objectifs, les résultats, les résultats immédiats, la finalité, les extrants et les résultats.

- Des recommandations plus précises sont-elles nécessaires pour définir ce qu'est un objectif ?

Une considération supplémentaire consiste à déterminer si les objectifs initiaux de l'intervention restent pertinents dans des contextes changeants et donc, si leur réalisation est un indicateur d'efficacité (en lien avec la discussion sur la gestion adaptative mentionnée plus loin dans ce document dans les thèmes transversaux).

- Faut-il s'assurer de la pertinence des objectifs dans leur contexte actuel avant de les utiliser comme indicateurs d'efficacité (dans le cadre d'une gestion adaptative) ?

Les recommandations émanant de l'ensemble du secteur mettent l'accent de manière variable sur la coordination, le respect des délais, la qualité, la protection et les groupes vulnérables, l'équité/l'inclusion en tant qu'éléments clés de l'efficacité. ALNAP (2006) intègre la coordination dans le critère d'efficacité. Les recommandations du PAM, qui rejoignent la définition des « résultats » de l'OCDE CAD, incluent explicitement les résultats escomptés ou non, positifs et négatifs.

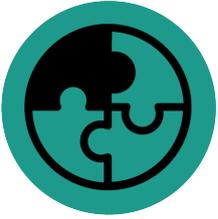
- La coordination, le respect des délais, la qualité, la protection et les groupes vulnérables, l'équité/l'inclusion doivent-ils être considérés comme des composants de l'efficacité ? Si ce n'est pas le cas, comment doivent-ils être pris en compte par rapport aux autres critères d'évaluation ?
- Est-il nécessaire de recenser et de mesurer expressément les résultats non escomptés et d'analyser les résultats négatifs aussi bien que positifs ? Dans la pratique, quelles sont les difficultés à surmonter afin d'y parvenir efficacement et existe-t-il des situations dans lesquelles cela ne sera pas possible ?

Dans la pratique, les évaluateurs ont souvent des difficultés à trouver les éléments de preuve nécessaires pour déterminer si les objectifs ont été atteints et si le changement peut être attribué à un seul acteur ou même à une action humanitaire combinée (OCDE 2007 ; Heider 2017 ; ALNAP 2018 ; Darcy et Dillon 2020).

- Comment les orientations peuvent-elles aider à résoudre les problèmes liés à l'évaluation de l'attribution et à la mesure de l'efficacité ?

ALNAP (2006) recommande que les évaluations analysent si et comment les parties prenantes primaires ont participé à la conception de l'intervention et à la formulation des objectifs, et préconise d'intégrer les perspectives des parties prenantes primaires (par opposition à d'autres acteurs humanitaires tels que le personnel de l'organisation) pour déterminer si les interventions ont atteint leurs objectifs.

- Quelle est l'importance du point de vue des parties prenantes principales dans la conception et l'évaluation de l'efficacité ? S'il est important, comment les orientations peuvent-elles permettre d'en tenir compte ?



PERTINENCE / ADÉQUATION

LE SECOND CRITÈRE DE L'OCDE CAD LE PLUS UTILISÉ

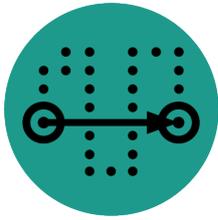
Définitions

Guide ALNAP 2006	Critères OCDE CAD 2019
<p>Pertinence / Adéquation : La pertinence est déterminée par l'évaluation de la conformité du projet par rapport aux besoins et aux priorités locales (ainsi qu'à la politique des donateurs). L'adéquation consiste à adapter les activités humanitaires aux besoins locaux, en améliorant en conséquence l'appropriation, la redevabilité et le rapport coût-efficacité.</p>	<p>Pertinence : L'intervention répond-elle au problème ? Mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions, et demeurent pertinents même si le contexte évolue.</p>

Principales problématiques et questions soulevées

La **pertinence/adéquation** est le second critère de l'OCDE CAD le plus utilisé dans les évaluations humanitaires (Darcy et Dillon 2020). La littérature met en évidence deux problèmes principaux liés à son application :

1. Les différences de pouvoir au sein de l'aide humanitaire signifient que l'interprétation par l'évaluateur de ce qui est pertinent et adéquat peut être très différente de ce qui est considéré comme pertinent et adéquat par la population concernée. Les recommandations actuelles ne précisent pas qui devrait définir la pertinence et l'adéquation lors des évaluations.
 - La positionnalité de l'évaluateur et de l'auteur des termes de référence de l'évaluation et la composition de l'équipe d'évaluation peuvent-elles avoir une incidence sur les questions, la méthodologie, les résultats et les recommandations de l'évaluation ?
 - Les orientations devraient-elles mettre l'accent sur le point de vue à prioriser ou sur la manière dont les différences de points de vue pourraient être conciliées lors de la définition de la pertinence et l'adéquation ? Par exemple, est-il plus important de mettre en avant ce qui est pertinent pour les personnes touchées par une crise ou ce qui est pertinent pour les donateurs et les objectifs politiques globaux ? Comment les principes liés à la Redevabilité envers les populations affectées peuvent-ils contribuer à éclairer les angles évaluatifs ?
 - Les orientations devraient-elles mettre davantage l'accent sur la positionnalité et l'importance d'une réflexion approfondie sur les différents points de vue et perspectives qui alimenteront les questions d'évaluation relatives à la pertinence ? Les recommandations devraient-elles aborder directement cette question ou préciser qui devrait définir les notions de pertinence et d'adéquation dans les évaluations ?
2. La pertinence/adéquation n'est pas appliquée de manière uniforme dans les évaluations, ce qui signifie que deux évaluations d'un même programme peuvent potentiellement aboutir à des conclusions différentes pour ce critère. Parmi les documents d'orientation analysés, aucun n'utilise les définitions exactes de la pertinence et de l'adéquation fournies dans les critères de l'OCDE CAD ou dans le guide d'ALNAP de 2006.
 - Dans quelle mesure est-il important que la pertinence et l'adéquation soient appliquées de manière plus systématique et puissent être comparées d'une évaluation à l'autre ?



EFFICIENCE

LE TROISIÈME CRITÈRE DE L'OCDE CAD LE PLUS UTILISÉ

Définitions

Guide ALNAP 2006	Critères OCDE CAD 2019
Efficienc e : L'efficience mesure les extrants (qualitatifs et quantitatifs) obtenus en tant que résultats des moyens. Cela requiert généralement de procéder à une comparaison des différentes méthodes possibles tendant à aboutir à un même résultat, afin de déterminer si la démarche la plus efficace a été appliquée.	Efficienc e : Les ressources sont-elles utilisées de manière optimale ? Mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire, des résultats de manière économique et dans les temps.

Principales problématiques et questions soulevées

L'**efficienc**e est le troisième critère d'évaluation de l'OCDE CAD le plus appliqué. Le rapport coût-efficacit

e et le respect des délais sont des composantes communément admises de ce critère. Les efficacit

es opérationnelles, telles que les consortiums et les partenariats, ont souvent été intégrés dans les évaluations examinées.

L'OCDE CAD considère ce critère comme un moyen de vérifier si les résultats d'une intervention permettent de justifier ses ressources. Ce critère permet d'adopter une vision plus large des ressources comprenant les ressources humaines, environnementales, financières et temporelles, et inclut la chaîne complète des résultats de l'intervention, des extrants jusqu'à l'impact.

La CHS souligne qu'il est nécessaire de parvenir à un équilibre entre économie, efficacité et efficie

nc

e, car un programme économique n'offre pas toujours un bon rapport qualité-prix (par exemple, un programme fonctionnant avec des effectifs ou des ressources insuffisants (CHS 2018)).

Les donateurs, tels que le Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO) du Royaume-Uni, s'efforcent depuis longtemps à assurer un rapport qualité-prix optimal au nom des contribuables.

Le FCDO a utilisé un cadre « 5E » (en anglais) pour effectuer le suivi de l'optimisation des ressources : économie, efficie

nc

e, efficacité, équité et rentabilité globale (UK Aid Direct 2019).

Bien que l'évaluation de l'efficie

nc

e soit importante pour la prise de décision, l'apprentissage et la redevabilité, la littérature indique qu'elle est souvent pénalisée par la mauvaise qualité des sources de données et la diversité des méthodologies, et par le fait qu'elle ne tient pas compte des coûts sociaux et environnementaux.

- La définition de l'efficie
- nc
- e donnée par ALNAP en 2006 devrait-elle être élargie, à l'instar de la définition de l'OCDE CAD de 2019 ? Ou devrait-elle être davantage alignée sur les approches d'optimisation des ressources ?
- Le rapport coût-efficacit
- e, le respect des délais et les efficacit
- es opérationnelles sont-ils les trois composantes les plus importantes de l'efficie
- nc
- e ? Devrait-on également tenir compte de l'efficacité et de l'équité, conformément aux approches d'optimisation des ressources (telles que le cadre « 5E » du FCDO) ?
- Comment les orientations peuvent-elles mieux venir en aide aux évaluateurs lorsqu'ils disposent de ressources limitées pour l'évaluation et de compétences techniques restreintes pour mesurer l'efficie
- nc
- e ?



IMPACT

LE QUATRIÈME CRITÈRE DE L'OCDE CAD LE PLUS UTILISÉ

Définitions

Guide ALNAP 2006	Critères OCDE CAD 2019
Impact : L'impact correspond aux effets de grande portée du programme — sociaux, économiques, techniques, environnementaux — sur les individus, les groupes définis par le genre et l'âge, les communautés et les institutions. L'impact peut être voulu ou involontaire, positif ou négatif, ou s'exercer au niveau macroéconomique (sectoriel) ou microéconomique (ménages).	Impact : Mesure dans laquelle l'intervention a produit, ou devrait produire, des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non.

Principales problématiques et questions soulevées

L'impact est le quatrième critère d'évaluation de l'OCDE CAD le plus appliqué, pris en compte dans près de 50 % des évaluations (Darcy et Dillon 2020). ALNAP (2006) décrit les différences et les similitudes entre l'impact et l'efficacité : l'efficacité concerne les résultats étroitement attribuables à la réalisation des objectifs, tandis que l'impact s'intéresse aux effets et changements de portée plus vastes de la réalisation ou de la non-réalisation de ces objectifs. Sa vision à plus long terme le lie à l'application du critère de connexité dans l'évaluation de la continuité des bénéfices dans le temps. La définition de 2019 des critères de l'OCDE CAD se concentre davantage sur les effets de vaste portée (tels que l'évolution des systèmes et des normes), plutôt que sur les effets de grande portée (2006) ou sur les résultats à plus long terme (2018) comme le fait ALNAP.

Les lignes directrices de l'OCDE CAD de 2021 soulignent l'importance de tenir compte de l'impact différentiel sur les groupes de personnes (tels que les groupes de personnes ventilés par genre, âge, capacité ou vulnérabilité), et plus particulièrement tout effet distributif négatif involontaire significatif. Proudlock et Ramalingam (2009) rappellent en outre l'importance de comprendre l'impact sous différentes perspectives. Ils estiment en effet que l'évaluation de l'impact « implique inévitablement des jugements de valeur sur les types de changements jugés significatifs, et les personnes qui sont concernées ».

Certaines organisations, dont le PAM, le HCR, la Banque mondiale, le Bureau pour l'assistance humanitaire de l'USAID et le FDCO du Royaume-Uni, ont investi dans des évaluations d'impact (axées uniquement sur l'impact) utilisant des méthodologies très spécifiques. D'autres organisations, telles que l'UNFPA (2019) et le Comité permanent interorganisations (dans ses recommandations de 2018 sur le processus d'évaluation IAHE) ont entièrement exclu l'impact de leurs critères d'évaluation.

- Est-il plus approprié de se concentrer sur des effets de plus vaste portée, des résultats à plus long terme ou des effets à un plus haut niveau lors de l'évaluation de l'impact de l'action humanitaire ? Cela varie-t-il en fonction de l'organisation et du programme ?
- La notion d'impact involontaire est-elle suffisamment prise en compte dans les évaluations humanitaires ?
- Comment les recommandations peuvent-elles répondre aux enjeux de l'évaluation de l'impact sur de courtes périodes et à ceux de l'établissement des relations de cause à effet et de l'attribution dans des contextes humanitaires ?
- Les recommandations devraient-elles comporter des indications sur les types de situations et d'environnements dans lesquels l'évaluation de l'impact est ou non appropriée ?



COUVERTURE

LE CINQUIÈME CRITÈRE DE L'OCDE CAD LE PLUS UTILISÉ

Définitions

Guide ALNAP 2006	Critères OCDE CAD 2019
Couverture : La nécessité d'atteindre les principaux groupes de population victimes de souffrances qui mettent leur vie en danger, où qu'ils se trouvent.	N/D

Principales problématiques et questions soulevées

La **couverture** est un critère supplémentaire du guide ALNAP de 2006. Elle ne fait pas partie des critères d'évaluation de l'OCDE CAD. C'est l'un des critères les moins utilisés (suivi par la cohérence, la durabilité et la connexité). On le retrouve dans environ 40 % des évaluations humanitaires (Darcy et Dillon 2020).

Le critère de la couverture est très pertinent dans l'évaluation des problématiques identifiées dans la performance de l'action humanitaire et constitue un critère prioritaire pour certains. Il est au cœur de l'engagement de « ne laisser personne de côté ».

Il existe des différences dans la manière dont les évaluations prennent en compte la couverture géographique, la couverture socio-économique et la proportionnalité vis-à-vis des besoins. Une définition plus récente de la couverture (UNICEF 2019) s'est inspirée de celle d'ALNAP et du PAM pour la définir comme étant la mesure dans laquelle les principaux groupes de population confrontés à des souffrances mettant leur vie en danger reçoivent (ou ont reçu) une assistance humanitaire et une protection impartiales et proportionnées aux besoins. Dans la pratique, la couverture géographique et socio-économique sont plus souvent prises en compte ; la proportionnalité est en effet plus rare. Certaines recommandations spécifient les groupes de population qu'il est important de prendre en considération, ainsi que la nécessité d'évaluer les biais d'inclusion et d'exclusion les plus évidents.

- La définition du critère de couverture doit-elle intégrer les aspects géographiques et socio-économiques ainsi que la proportionnalité aux besoins ? Ces éléments doivent-ils bénéficier du même niveau de priorité ?

En 2019, l'UNICEF a mené une évaluation axée sur la couverture et la qualité qui a permis de constater qu'il était difficile d'identifier et de distinguer de manière fiable les personnes (a) confrontées à une crise ; (b) dans le besoin ; (c) ciblées par des interventions planifiées et (d) finalement atteintes. Elle a également mis en évidence le manque de clarté quant au mode de calcul des chiffres relatifs aux populations et au ciblage.

- Est-il utile d'inclure ces catégories dans les évaluations ? Est-il important que les évaluations examinent la source des calculs pour le ciblage de l'assistance ?

L'évaluation de l'UNICEF a également souligné des compromis entre l'équité, la qualité et la couverture. Elle a démontré que la couverture est systématiquement privilégiée par rapport à l'équité et à la qualité, en particulier en début de crise, sans indication sur le moment où il est préférable de basculer d'une priorisation de la couverture à celle de l'amélioration de la qualité.

- Les recommandations doivent-elles aider les évaluateurs à évaluer la couverture dans une optique d'équité et de qualité ? Et comment, le cas échéant ?



COHÉRENCE

LE SIXIÈME CRITÈRE DE L'OCDE CAD LE PLUS UTILISÉ

Définitions

Guide ALNAP 2006	Critères OCDE CAD 2019
Cohérence : Proportion selon laquelle les politiques sécuritaires, développementales, commerciales et militaires ainsi que les politiques humanitaires sont cohérentes et, en particulier, prennent en compte les considérations humanitaires et relatives aux droits de l'homme.	Cohérence : Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec d'autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution.

Principales problématiques et questions soulevées

La **cohérence** est l'un des critères les moins appliqués dans les évaluations humanitaires. Elle est parfois évaluée dans le cadre d'autres critères (Darcy et Dillon 2020, Drew 2021, ALNAP 2006 et ALNAP 2018). Bien qu'elle fasse depuis longtemps partie des critères d'évaluation de l'action humanitaire, elle n'a été ajoutée que récemment aux critères d'évaluation de l'OCDE CAD pour le développement.

Dans le cadre de cette révision, il a été constaté que le critère de la cohérence était principalement présent dans les évaluations des Nations Unies, de l'IFRC ou des donateurs, ce qui confirme les conclusions émanant de la littérature sur la complexité et les difficultés que représente l'évaluation de la cohérence au niveau d'un projet pour une organisation seule.

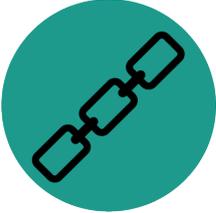
- Pour quelles raisons la cohérence est-elle l'un des critères les moins appliqués et les moins présents dans les recommandations ?
- Dans quel cas le critère de la cohérence est-il le plus utile ou le plus nécessaire ? Est-il moins applicable dans certaines circonstances ou pour certains types d'évaluation ?

La littérature et les autres recommandations privilégient une définition de la cohérence en deux parties : la cohérence interne au sein des politiques et des normes propres à chaque organisation, ainsi que la cohérence externe envers d'autres acteurs et d'autres normes, tout en accordant une importance variable à la cohérence envers les principes humanitaires.

- Ces éléments de cohérence sont-ils parlants ? Présentent-ils la même importance ?
- La définition pourrait-elle être plus précise ou devrait-elle rester large ?

Les principes humanitaires ont pris une place plus importante au sein des orientations d'ALNAP et dans l'application du critère de cohérence. Comme pour la cohérence, de manière plus générale, les principes humanitaires sont à la fois sujets à débat et difficiles à mettre en œuvre (voir, par exemple, Slim 2020 et Buchanan-Smith en relation avec le conflit ukrainien de 2022). Un document de travail du groupe d'évaluation des Nations unies (2016) préconise d'intégrer systématiquement les principes humanitaires comme éléments centraux de l'évaluation de l'action humanitaire.

- Dans quelle mesure est-il important que les principes humanitaires soient évalués au sein du critère de la cohérence ? Les recommandations devraient-elles le préconiser ?



INTERDÉPENDANCE ET DURABILITÉ

CRITÈRES DE L'OCDE CAD LES MOINS UTILISÉS

Définitions

Guide ALNAP 2006	Critères OCDE CAD 2019
Interdépendance : Se rapporte à la nécessité de faire en sorte que les activités relevant de l'urgence à court terme soient réalisées dans un contexte qui tienne compte des problèmes à plus long terme et interdépendants.	Durabilité : Les bénéfiques seront-ils durables ? Mesure selon laquelle les bénéfices nets de l'intervention perdurent ou sont susceptibles de perdurer.

Principales problématiques et questions soulevées

L'**interdépendance** est le critère le moins utilisé dans l'évaluation de l'action humanitaire. Une étude réalisée en 2020 par ALNAP a révélé que la durabilité avait été employée un peu plus souvent que l'interdépendance dans les évaluations humanitaires (Darcy et Dillon 2020).

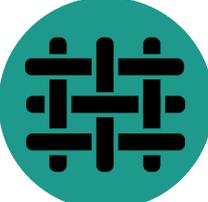
L'application du critère d'interdépendance et de durabilité est compliquée par le fait que différents termes sont utilisés et que leurs définitions varient. La définition la plus courante reflète celles d'ALNAP et de l'OCDE CAD citées plus tôt, ou celle soumise par ALNAP dans le SOHS de 2018 : « le degré selon lequel le système humanitaire international s'articule avec le développement, la résilience, la réduction des risques et le maintien de la paix. » (p. 35)

- Étant donné que le critère de « durabilité » a été plus souvent appliqué que celui d'interdépendance dans les évaluations humanitaires, le terme « durabilité » devrait-il être adopté pour ce critère, de même que la définition actualisée de l'OCDE CAD ?
- Quels éléments de l'interdépendance sont les plus utiles à l'évaluation de l'action humanitaire ou essentiels à conserver ou à souligner davantage : (a) la durabilité des bénéfiques ; (b) la prise en compte des problèmes à plus long terme et interdépendants ; (c) les liens avec des questions de développement, y compris le redressement, la résilience, la réduction des risques et le maintien de la paix ; (d) le renforcement de l'appropriation par les parties prenantes, des capacités locales et des partenariats locaux.

Certaines organisations considèrent que les capacités locales et les partenariats externes sont des éléments fondamentaux de l'interdépendance/la durabilité, tandis que certaines (ALNAP 2018, et les évaluations du PAM et du Comité d'urgence en cas de catastrophe) estiment que ces éléments sont suffisamment importants pour être considérés comme appartenant au critère supplémentaire de « complémentarité ».

- Devrait-on accorder plus d'importance aux capacités locales et aux partenariats au sein du critère d'interdépendance ? Sont-ils des éléments suffisamment essentiels à l'efficacité de l'action humanitaire pour faire l'objet d'un critère supplémentaire ou d'un thème transversal, comme par exemple la complémentarité ?

L'interdépendance et la durabilité font l'objet de nombreux débats. L'interdépendance est « peu commune parmi les critères de l'OCDE CAD dans la mesure où il existe un désaccord sur le fait que ce critère devrait ou non être utilisé pour mesurer la performance de l'action humanitaire » (ALNAP 2018, p. 239). Ce désaccord est ancré dans la longue histoire de la relation entre l'action humanitaire et le développement et dans le débat qui en résulte (ALNAP 2018).



CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES ET THÈMES TRANSVERSAUX

Thèmes transversaux et considérations supplémentaires

Guide ALNAP 2006	Critères OCDE CAD 2019
Thèmes transversaux : Contexte local, ressources humaines, protection, participation des principales parties prenantes, stratégies d'adaptation et résilience, égalité des sexes, VIH/sida et environnement.	Considérations supplémentaires : Genre, équité, inclusion, Agenda 2030 pour le développement durable (CAD de l'OCDE 2021).
Critères supplémentaires dans les rapports sur l'état du système humanitaire d'ALNAP (2018, 2020) : Suffisance, complémentarité, redevabilité et participation.	

Principales problématiques et questions soulevées

La recherche a permis d'identifier au moins 30 critères supplémentaires et thèmes transversaux sur un échantillon de 40 évaluations humanitaires. ALNAP a répertorié huit thèmes transversaux dans son guide de 2006 et trois critères supplémentaires dans ses rapports de 2018 et 2022 sur l'état du système humanitaire (SOHS). L'OCDE CAD (2021) n'inclut pas explicitement de thèmes transversaux. Il explique toutefois comment intégrer l'inclusion et l'équité au sein de chaque critère et encourage l'application d'une perspective de genre dans les évaluations. Il explique également comment tenir compte de l'Agenda 2030 pour le développement durable dans les évaluations.

Il existe certaines tendances apparentes que les recommandations futures pourraient envisager d'intégrer en tant que critères supplémentaires ou thèmes transversaux : les manières de travailler avec les acteurs nationaux et locaux (notamment la coordination) ; les manières de travailler avec les communautés (telles que la redevabilité envers les populations touchées) ; et la diversité, l'équité et l'inclusion. La protection, en tant que troisième thème transversal le plus appliqué, devra également être abordée, compte tenu de sa centralité et des défis liés à son évaluation (ALNAP 2018a). La gestion adaptative, en tant que critère émergent, pourrait également être étudiée.

- **Les orientations doivent-elles spécifier des thèmes transversaux, en suivant l'approche adoptée par ALNAP en 2006, ou expliquer comment intégrer certains thèmes sélectionnés (non qualifiés explicitement de « transversaux »), selon l'approche adoptée par l'OCDE CAD (2021) ?**

Les orientations futures devront être précises quant à la meilleure façon d'aborder la coordination. Il est utile de prendre en considération que certaines recommandations et pratiques actuelles mettent l'accent sur la coordination en tant qu'élément essentiel de l'efficacité, alors que d'autres l'intègrent en tant que critère supplémentaire. Le fait de préférer un nombre restreint de critères plutôt qu'un plus grand nombre peut constituer un facteur déterminant dans ce choix.

- **La coordination devrait-elle être intégrée en tant que critère supplémentaire à part entière ou intégrée au sein d'autres critères ?**

La question de la coordination à elle seule n'est pas suffisante pour refléter si les méthodes de travail utilisées permettent de soutenir et de renforcer les acteurs locaux et nationaux, la redevabilité et les partenariats. Cela pourrait être évalué à travers différentes manières de travailler avec les acteurs locaux et nationaux, ainsi qu'avec les communautés.

Le genre, la diversité et l'inclusion, l'équité et l'égalité sont les thèmes transversaux ou considérations les plus appliqués. Parmi les évaluations analysées, 80 % ont tenu compte du genre, de l'équité ou de l'inclusion dans leur approche. Si l'inclusion était le thème le plus souvent cité, il intégrait fréquemment le genre et/ou l'équité, ainsi que le handicap et l'âge. Lorsque le genre, l'équité ou l'inclusion étaient pris en compte au sein de différents critères d'évaluation de l'OCDE CAD, ils l'étaient le plus souvent au sein de l'efficacité (sept fois) et de la pertinence (cinq fois).

La terminologie et les définitions varient considérablement. Les recommandations et les évaluations font, entre autres, référence au genre, à la diversité, à l'inclusion, à l'équité, à l'égalité, au principe de ne laisser personne de côté. Dans une étude récente, le Humanitarian Policy Group (HPG) (Lough et al. 2022) a constaté que le système ne permettait pas de mener une action humanitaire inclusive. L'un des problèmes, souligné à la fois par HPG et ALNAP (Lough et al. 2022 et ALNAP 2020), est la tendance à aborder les groupes « vulnérables » de manière individuelle et programmatique, en négligeant les problèmes systémiques ainsi que des pans entiers de la société. HPG cite, entre autres causes des performances médiocres en matière d'inclusion, un manque d'engagement de haut niveau de la part des dirigeants et un manque d'outils permettant d'évaluer, de suivre et d'apprécier les progrès en matière d'inclusion (Lough et al. 2022).

Les orientations humanitaires actualisées pourraient permettre de remédier à ces performances insuffisantes en matière d'inclusion en intégrant le genre, l'équité et/ou l'inclusion en tant que thème transversal.

La redevabilité envers les populations touchées, la participation et la communication avec les communautés sont des notions qui sont examinées ensemble et constituent des concepts étroitement liés. Elles représentent conjointement la deuxième considération la plus appliquée dans les évaluations analysées. Ensemble, elles ont été appliquées comme thèmes transversaux 19 fois sur les 40 évaluations analysées, la redevabilité envers les populations affectées étant le thème le plus fréquent.

Un examen indépendant du Grand Bargain (Metcalfe-Hough et al. 2022, p. 15) a constaté que, malgré les efforts déployés pour accroître et améliorer la participation (également appelée « redevabilité envers les populations touchées »), on ne constate encore aucun « impact significatif ». ALNAP justifie l'inclusion de la redevabilité envers les populations touchées en tant que critère distinct par le fait qu'« il est impossible de considérer que la performance du système a été satisfaisante si l'aide n'est pas apportée de manière à rendre des comptes à ceux qui la reçoivent et à leur permettre d'exercer une certaine influence sur les décisions relatives à l'aide qu'ils reçoivent » (2018, p. 34).

Les futures orientations révisées pourraient permettre de renforcer la tendance actuelle en faveur de l'évaluation de la redevabilité envers les populations touchées et envisager d'en faire un thème transversal.

La protection était le troisième thème transversal le plus fréquent dans les évaluations, abordé dans 30 % des évaluations examinées. Les futures orientations devront déterminer la meilleure façon d'aborder la protection, notamment compte tenu de la déclaration de l'IASC selon laquelle « tous les acteurs humanitaires ont la responsabilité de placer la protection au centre de l'action humanitaire » (2013). Cette question est traitée de manière approfondie dans le Guide ALNAP de 2018 : Évaluation de la protection dans l'action humanitaire. ALNAP (2018a) souligne l'importance d'évaluer la protection, tout en reconnaissant la complexité de cette tâche. Dans la perspective de la révision des orientations, ce guide propose des considérations de protection pour chacun des critères de l'OCDE CAD pour l'action humanitaire, afin d'aider à la formulation des questions d'évaluation de la protection.

La **gestion adaptative** a récemment fait l'objet d'une attention particulière. L'ampleur mondiale de la pandémie de COVID-19 et son impact considérable sur les modes d'opération ont conféré un caractère d'urgence aux notions d'apprentissage, de gestion adaptative et d'innovation (Buchanan-Smith et Morrison-Métois 2021). De nombreux exercices d'apprentissage en temps réel menés au début de la réponse à la pandémie se sont concentrés sur la gestion adaptative, tout comme l'ont fait certaines évaluations humanitaires de premier plan. Il s'agit également d'une priorité pour certains donateurs. L'évaluation de la gestion adaptative oblige les organisations à s'interroger sur la manière

dont leurs processus organisationnels favorisent ou entravent leurs capacités d'apprentissage, d'adaptation et d'amélioration des interventions. L'application du concept de gestion adaptative peut également permettre aux évaluateurs de déterminer si les objectifs évalués sont les plus pertinents par rapport à l'évolution du contexte dans le temps.

Étant donné que l'approche de la gestion adaptative est encore émergente, il semblerait plus approprié que les orientations révisées suivent l'approche de l'OCDE CAD dans l'intégration des capacités d'adaptation sous le critère de la pertinence. D'autres approches pourraient être envisagées dans le cadre d'une consultation.

Les différentes manières de travailler avec les acteurs locaux et nationaux sont peut-être moins bien définies. Après des années de tentatives de réforme du secteur humanitaire, le récent débat sur la décolonisation de l'aide pousse le secteur à envisager des méthodes de travail encore plus transformatrices. Les critères de localisation, de complémentarité et de partenariat ajoutés par l'IAHE (2018) et présents dans le SOHS (ALNAP 2018) pourraient être examinés afin de définir un concept ou un critère unique reflétant au mieux les intentions du secteur. Tout critère supplémentaire ou thème transversal relatif à ce sujet bénéficierait d'une consultation de fond.

- Si des thèmes transversaux sont spécifiés, faut-il privilégier (a) le genre, l'équité et l'inclusion ; (b) la redevabilité envers les populations affectées ou (c) la protection ? Si cela n'est pas le cas, ces thèmes devraient-ils être traités comme des critères supplémentaires ou être intégrés au sein des critères existants ?
- Est-il important d'intégrer plus explicitement la définition des manières de travailler avec les acteurs locaux et nationaux (telles que la localisation ou la complémentarité) dans les orientations relatives à l'évaluation de l'action humanitaire ? Dans l'affirmative, faut-il en faire un thème transversal, un critère supplémentaire ou l'intégrer aux critères existants ?
- Existe-t-il un nombre idéal de thèmes transversaux ou de critères supplémentaires ? Faudrait-il en limiter le nombre ?

CONCLUSION

Les critères d'évaluation de l'OCDE CAD se sont avérés très populaires dans l'évaluation de l'action humanitaire. Leur utilisation a contribué à renforcer la capacité du secteur à améliorer la qualité des évaluations et à comparer les constatations entre différentes évaluations. Cependant, les évaluateurs et les utilisateurs des évaluations humanitaires sont confrontés à de nouvelles difficultés et problématiques majeures qui n'existaient pas lorsqu'ALNAP a publié son guide sur l'application des critères à l'action humanitaire en 2006.

Cette synthèse résume les différentes approches adoptées pour appliquer les critères de l'OCDE DAC aux évaluations de l'action humanitaire, en s'appuyant sur une étude documentaire de la littérature, des recommandations et d'évaluations. Elle a pour but d'informer les consultations à venir d'ALNAP visant à comprendre les perspectives actuelles relatives aux critères. Les questions soulevées dans ce document ne constituent néanmoins qu'un point de départ. De nombreux aspects des critères font l'objet de vifs débats au sein de la communauté qui pratique les évaluations.

La longévité des critères d'évaluation, leur large application et l'utilité de disposer d'une base ou d'un cadre commun pour évaluer et comprendre les performances au sein du secteur humanitaire sont autant de facteurs qui démontrent la nécessité de veiller à ce que les professionnels disposent d'orientations adéquates sur l'utilisation des critères du DAC de l'OCDE dans les contextes humanitaires. Les critiques actuelles à leur propos, l'évolution au fil du temps des concepts, des questions d'actualité et du langage utilisé, ainsi que les différentes façons d'appliquer les critères dans la pratique sont autant d'éléments qui suggèrent qu'il serait souhaitable de mettre à jour et de compléter les recommandations d'ALNAP. La révision des critères (en 2019) et des recommandations (en 2021) par l'OCDE CAD offre à ALNAP un point d'ancrage pour la mise à jour de ses propres recommandations pour les évaluateurs humanitaires et une base sur laquelle s'appuyer. La question fondamentale étant la suivante : Les critères actuels sont-ils adaptés à l'objectif visé ? Si ce n'est pas le cas, de quel ensemble de critères et de quelle approche d'application aurions-nous besoin pour être en mesure de mieux évaluer la performance de l'action humanitaire ? Comment ALNAP peut-il contribuer à fournir des recommandations pertinentes au secteur dans son ensemble ?

Votre avis compte pour nous !

Ce document a pour but d'alimenter les échanges et les discussions au sein de la communauté de l'évaluation humanitaire dans le cadre de la révision des orientations d'ALNAP.

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques, veuillez consulter notre [site web](#) pour découvrir comment participer à notre sondage destiné aux acteurs de l'évaluation de l'action humanitaire et aux consultations à venir.

Vous souhaitez nous contacter ?

Vous pouvez contacter Susanna Morrison-Métois, chercheuse à l'ALNAP, à l'adresse suivante :

evalcriteria@alnap.com

BIBLIOGRAPHIE

ALNAP. (2006) Evaluating humanitarian action using the OECD DAC criteria. ALNAP Guide. London: ALNAP/ODI. (www.alnap.org/help-library/evaluating-humanitarian-action-using-the-oecd-dac-criteria).

ALNAP. (2014) Evaluating protection in humanitarian action: Issues and challenges. London: ALNAP/ODI. (www.alnap.org/help-library/evaluating-protection-in-humanitarian-action-issues-and-challenges).

ALNAP. (2016) Evaluation of humanitarian action guide. ALNAP Guide. London: ALNAP/ODI. (www.alnap.org/help-library/evaluation-of-humanitarian-action-eha-guide).

ALNAP. (2018a) The State of the Humanitarian System. ALNAP Report. London: ALNAP/ODI. (www.alnap.org/help-library/the-state-of-the-humanitarian-system-sohs-2018-full-report).

ALNAP. (2018b) Evaluation of Protection in Humanitarian Action. ALNAP Guide. London: ALNAP/ODI. (www.alnap.org/help-library/alnap-guide-evaluation-of-protection-in-humanitarian-action)

ALNAP. (2020) ALNAP 32nd Annual Meeting study: More relevant? 10 ways to approach what people really need. London: ALNAP/ODI. (www.alnap.org/help-library/alnap-32nd-annual-meeting-study-more-relevant-10-ways-to-approach-what-people-really).

BHA. (2022) Bureau for Humanitarian Assistance technical guidance for monitoring, evaluation, and reporting for emergency activities. Washington D.C.: USAID Bureau for Humanitarian Assistance. (www.alnap.org/bureau-for-humanitarian-assistance-technical-guidance-for-monitoring-evaluation-and-reporting-for).

Buchanan-Smith, M. and Morrison-Métois, S. (2021) From Real-Time Evaluation to Real-Time Learning: exploring new approaches from the COVID-19 response. ALNAP paper. London: ALNAP/ODI. (www.alnap.org/help-library/from-real-time-evaluation-to-real-time-learning).

Buchanan-Smith, M. and Wiles, P. (2022) From Kosovo to Ukraine: lessons from the humanitarian response to conflict and displacement in Europe. ALNAP paper. London: ALNAP/ODI. (<https://www.alnap.org/help-library/from-kosovo-to-ukraine-lessons-from-the-humanitarian-response-to-conflict-and>).

Chilisa, B., and Mertens, D. (2021) 'Indigenous made in Africa evaluation frameworks: Addressing epistemic violence and contributing to social transformation'. American Journal of Evaluation, 42(2): 241-253. (www.alnap.org/indigenous-made-in-africa-evaluation-frameworks-addressing-epistemic-violence-and-contributing-to).

CHS. (2018) Core Humanitarian Standard on quality and accountability: Updated guidance notes and indicators 2018. Geneva: CHS. (www.alnap.org/core-humanitarian-standard-on-quality-and-accountability-updated-guidance-notes-and-indicators-2018).

Darcy, J. and Dillon, N. (2020) Missing the point? Reflections on current practice in evaluating humanitarian action. London: ALNAP/ODI. (www.alnap.org/help-library/missing-the-point-reflections-on-current-practice-in-evaluating-humanitarian-action).

DEval. (2018) DEval Policy Brief 9/2018: The OECD DAC evaluation criteria: To reform or to transform? Bonn: DEval. (www.alnap.org/deval-policy-brief-92018-the-oecd-dac-evaluation-criteria-to-reform-or-to-transform).

Drew, R. (2021) COVID-19 Global Evaluation Coalition, evaluating the coherence of the international response to the COVID-19 pandemic scoping study for the COVID-19 Global Evaluation Coalition. Paris: OECD. (www.alnap.org/covid-19-global-evaluation-coalition-evaluating-the-coherence-of-the-international-response-to-the).

Featherstone, A., Mowjee, T., Fleming, D., Tong, K., Gros, C. and Evans-Gutierrez, L. (2019) Evaluation of the coverage and quality of the UNICEF humanitarian response in complex humanitarian emergencies. New York: UNICEF. (www.alnap.org/help-library/evaluation-of-the-coverage-and-quality-of-the-unicef-humanitarian-response-in-complex).

Fisher, D., Hagon, K., Lattimer, C., O'Callaghan, S., Swithern, S. and Walmsley, L. (2018) World disasters report: Leaving no one behind. Geneva: IFRC. (www.alnap.org/world-disasters-report-2018-leaving-no-one-behind).

HAG. (2021) Accountability to affected people: Stuck in the weeds. Melbourne: HAG. (www.alnap.org/accountability-to-affected-people-stuck-in-the-weeds).

Heider, C. (2017) Rethinking evaluation: Reflections from Caroline Heider. Washington D.C.: World Bank Group. (www.alnap.org/rethinking-evaluation-reflections-from-caroline-heider).

IASC. (2013) The centrality of protection in humanitarian action. Geneva: IASC. (www.alnap.org/the-centrality-of-protection-in-humanitarian-action-statement-by-the-inter-agency-standing-committee).

IASC. (2018) Inter-Agency Humanitarian Evaluations process guidelines. Geneva: IASC. (www.alnap.org/inter-agency-humanitarian-evaluations-process-guidelines).

IASC. (2019) Inter-Agency Humanitarian Evaluation of the drought response in Ethiopia 2015 – 2018. Geneva: IASC. (www.alnap.org/help-library/inter-agency-humanitarian-evaluation-of-the-drought-response-in-ethiopia-2015-2018).

ICRC. (2016) World humanitarian summit: ICRC's comment on the UN Secretary General's report. Geneva: ICRC. (www.alnap.org/world-humanitarian-summit-icrcs-comment-on-the-un-secretary-generals-report).

ICRC. (2022) ICRC evaluation strategy 2022-2024. Geneva: ICRC. (www.alnap.org/icrc-evaluation-strategy-2022-2024).

- Kennedy-Chouane, M. (2020). 'Evaluation criteria: What has changed, why, and why does it matter?' [Webinar]. January 16. (www.alnap.org/evaluation-criteria-what-has-changed-why-and-why-does-it-matter).
- Lough, O., Barbelet, V. and Njeri, S. (2022) Inclusion and exclusion in humanitarian action: Findings from a three year study. London: HPG/ODI. (www.alnap.org/help-library/inclusion-and-exclusion-in-humanitarian-action-findings-from-a-three-year-study).
- Lundgren, H. (2017) DAC evaluation criteria: A discussion and issues paper for the 21st meeting of the DAC Network on Development Evaluation. Paris: OECD. (www.alnap.org/dac-evaluation-criteria-a-discussion-and-issues-paper-for-the-21st-meeting-of-the-dac-network-on).
- Metcalfe-Hough, V., Fenton, W., Saez, P. and Spencer, A. (2022) The Grand Bargain in 2021: An independent review. London: HPG/ODI. (www.alnap.org/the-grand-bargain-in-2021-an-independent-review).
- OECD. (2007) Encouraging effective evaluation of conflict prevention and peacebuilding activities: Towards DAC guidance. Paris: OECD. (www.alnap.org/encouraging-effective-evaluation-of-conflict-prevention-and-peacebuilding-activities-towards-dac).
- OECD. (2018) Summary of the workshop on OECD DAC evaluation criteria: Progressing the dialogue. Paris: OECD. (www.alnap.org/summary-of-the-workshop-on-oecd-dac-evaluation-criteria-progressing-the-dialogue).
- OECD. (2019) Better criteria for better evaluation: revised evaluation criteria definitions and principles for use. Paris: OECD. (www.alnap.org/help-library/better-criteria-for-better-evaluation-revised-evaluation-criteria-definitions-and).
- OECD. (2021) Applying evaluation criteria thoughtfully. Paris: OECD. (<https://www.alnap.org/applying-evaluation-criteria-thoughtfully>).
- Ofir, Z. (2017) 'The DAC criteria, Part 11. From criteria to design principles'. [Blog]. 14 November. (www.alnap.org/the-dac-criteria-part-11-from-criteria-to-design-principles).
- Patton, M. Q. (2020) 'Evaluation criteria for evaluating transformation: Implications for the coronavirus pandemic and the global climate emergency'. American Journal of Evaluation, 42(1): 53-89. (www.alnap.org/evaluation-criteria-for-evaluating-transformation-implications-for-the-coronavirus-pandemic-and-the).
- Proudlock, K., Ramalingam, B. and Sandison, P. (2009) 'Improving humanitarian impact assessment: bridging theory and practice', in ALNAP's 8th Review of Humanitarian Action: Performance, Impact and Innovation. London: ALNAP/ODI. (www.alnap.org/help-library/improving-humanitarian-impact-assessment-bridging-theory-and-practice-alnaps-8th-review).

Ramalingam, B., Wild, L. and Buffardi, A. (2019) Making adaptive rigour work: Principles and practices for strengthening monitoring, evaluation and learning for adaptive management. London: ODI. (www.alnap.org/help-library/making-adaptive-rigour-work-principles-and-practices-for-strengthening-monitoring).

Slim, H. (2020) You don't have to be neutral to be a good humanitarian. Geneva: The New Humanitarian. (www.alnap.org/help-library/you-don%E2%80%99t-have-to-be-neutral-to-be-a-good-humanitarian).

UK Aid Direct. (2019) What do we mean by value for money (VfM). London: UK Aid Direct. (www.alnap.org/what-do-we-mean-by-value-for-money-vfm).

WFP. (2021) Technical note: Evaluation questions and criteria. Rome: WFP. (www.alnap.org/technical-note-evaluation-questions-and-criteria).

WFP. (2022) WFP Evaluation policy 2022. Rome: WFP. (www.alnap.org/wfp-evaluation-policy-2022).

ALNAP est un réseau mondial d'ONG, d'agences des Nations Unies, de membres du mouvement de la Croix/du Croissant Rouge, de donateurs, d'universitaires et de consultants œuvrant à l'amélioration de la réponse aux crises humanitaires.

www.alnap.org

Publications connexes de l'ALNAP

- Revue des critères de l'OCDE CAD pour l'évaluation de l'action humanitaire

Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles des membres d'ALNAP.

Suggestion de citation

ALNAP (2023) *Summary Brief: Review of the OECD DAC criteria for evaluating humanitarian action (Revue des critères de l'OCDE CAD pour l'évaluation de l'action humanitaire)*. Londres : ALNAP/ODI

ISBN :

© ALNAP/ODI 2023. Cette œuvre est sous licence CC BY-NC 4.0, (Attribution / Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International).

Gestion de la communication par Maria Gili et Molly Maple
Rédaction et composition par Inkwel Design and Communications Studio
Conception par Soapbox, www.soapbox.co.uk